

1 Géographie physique et organisation territoriale

A Caractéristiques physiques du département

A 5 Les paysages

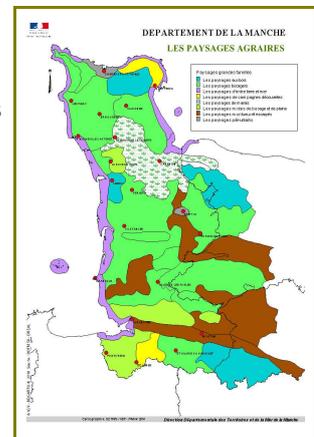


Les paysages ruraux

Les paysages reflètent les relations que les hommes ont créées au fil du temps avec leur environnement. Entre terre et mer, Massif Armoricain et Bassin Parisien, entre patrimoine ancien et reconstruit, entre le rural profond et le périurbain, la Manche offre une grande variété de paysages. Elle abrite à la fois des espaces ouverts et fermés, vallonnés et étendus, plans et escarpés. Elle présente une vocation majoritairement rurale.

Les familles de paysages ruraux dans le département

Les services de la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Basse Normandie reconnaissent 8 grandes familles de paysages dans le département : les « paysages aux bois », les « bocages », les « paysages de campagnes découvertes », les « paysages de marais », les « paysages d'entre terre et mer », les « paysages mixtes de bocage et de plaine », les « paysages montueux et escarpés » et enfin les « paysages péri-urbains ».



1 Les « bocages » sont largement dominants.

2 Les « paysages mixtes » se déploient sur 3 secteurs principaux. Les deux premiers concernent un bocage en déroute, l'un au sud de la Baie du Mont-Saint-Michel, l'autre au droit de la vallée de la Sée. Le dernier secteur est plutôt une juxtaposition de paysages autour de La Haye-du-Puits.

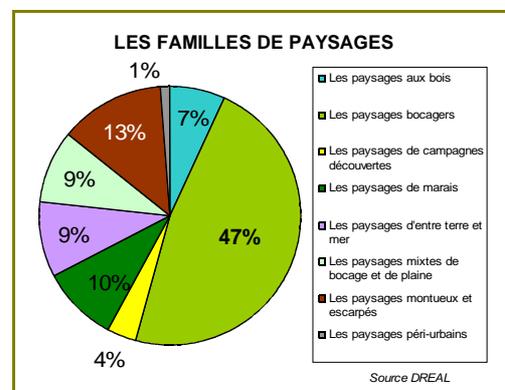
3 La Manche présente quelques rares paysages de « campagne découverte », l'un au nord dans le Val de Saire légumier et l'autre 120 km plus au sud entre Saint-James, Ducey et Saint-Hilaire-du-Harcouët.

4 Les territoires de « marais » concernent toute une zone centrale entre Saint-Sauveur-le-Vicomte et Carentan, ils représentent 10 % du territoire départemental.

5 Les « paysages aux bois » sont des puzzles de bois et de bocage. Ils se limitent à 3 zones : « le haut Val de Saire », les anciennes landes de Lessay et dans l'extrémité sud-est du département la « poirairie claire du Domfrontais », nom donné à ces vues où les poiriers s'étendaient encore largement et constituaient un paysage quasi-forestier jusqu'au milieu du 20^{ème} siècle.

6 Les paysages « montueux ou escarpés » correspondent à des lignes de crête où les cours d'eau, profondément encaissés, valorisent par contraste les parties sommitales et créent ces reliefs accidentés : vallée de la Vire aux « Roches du Ham », vallée de la Sienne entre Villedieu-les Poêles et Gavray, vallée de la Sée.

7 Les paysages littoraux « entre terre et mer » se développent sur des profondeurs n'excédant pas quelques kilomètres en arrière du trait de côte. Tantôt ils s'apparentent à des côtes plates : est du Val de Saire, pointe Nord de la Hague, tantôt à des falaises : la Hague, le nord-est du Val de Saire, la côte Nord-Ouest, souvent à des paysages littoraux de plages et de dunes en avant de petits marais littoraux : la côte des havres entre Granville et Barneville-Carteret, la côte Est. Les baies du Mont-Saint-Michel et des Veys forment des paysages ouverts sur de larges estrans.



Les îles Saint-Marcouf et l'archipel de Chausey constituent des paysages insulaires uniques.

A la périphérie des villes, le rural et l'urbain s'imbriquent et forment un patchwork de lotissements pavillonnaires, de zones d'activités et commerciales et de parcelles agricoles. Ce paysage périurbain est bien identifié aux limites des agglomérations de Saint-Lô et de Cherbourg-Octeville, mais il ceinture aussi la plupart des petites villes et gros bourgs comme Coutances, Avranches, Granville, Carentan, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Valognes, Villedieu-les-Poêles,...

Les caractéristiques du bocage

Les types de bocages

Le voyageur qui découvre le département de la Manche est dès l'abord surpris par la multitude des arbres qui donnent au paysage l'allure d'une forêt à peine un peu clairsemée. C'est l'aspect bien connu du « bocage », qui fait d'un des départements de France les moins pourvus en massifs forestiers, une région où l'arbre est présent partout.

Le « bocage », revêt une variété de formes qui sont fonction des nuances climatiques, du relief, des conditions pédologiques et hydrologiques, des façons culturales, des usages locaux.

Chaque parcelle est le plus souvent entourée d'une levée de terre, localement appelée « fossé », qui a été boisée avec les essences forestières de la région. Dans certaines zones le talus disparaît et la haie est directement installée à plat.

Les dimensions des talus, leur écartement, leur implantation au regard de la propriété, le traitement des haies et arbres de haut jet plantés sur le talus présentent des variations importantes d'un arrondissement à l'autre et même d'un canton à l'autre. La hauteur est très variable, mais sensiblement égale à la largeur de la base. Ils sont parfois bordés d'un creux sur un côté, mais c'est loin d'être la règle partout.

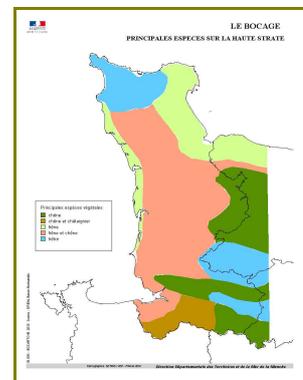
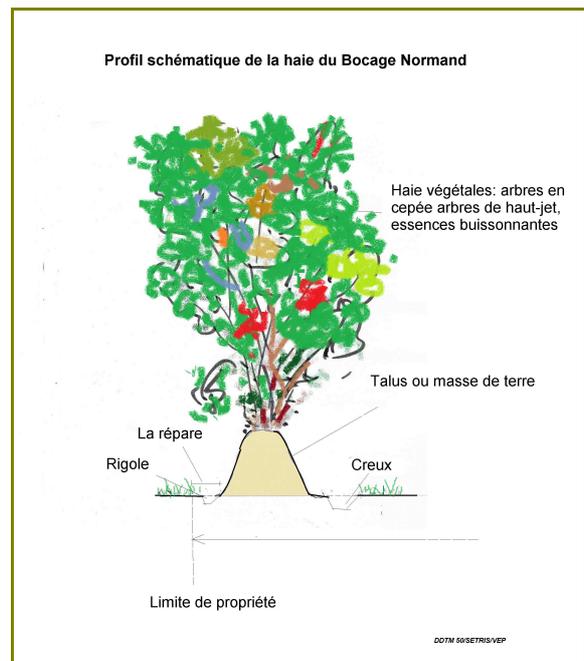
A la limite de deux fonds, les masses de terre sont soit mitoyennes, soit plus généralement la propriété d'un seul. Dans le premier cas, chacun des copropriétaires entretient et remonte le glacis qui a tendance à s'ébouler, en prenant de la terre de son côté. Dans le deuxième cas, le pied de la masse de terre ne jouxte pas exactement la limite de la propriété voisine. Au pied de ce talus, du côté du voisin, une bande de terre est destinée à éviter les éboulements sur le terrain limitrophe et à permettre la réparation de la masse. Cette bande qui appartient au propriétaire du talus s'appelle la « répare ». Elle a en général 0,50 m de largeur.

Les usages locaux stipulent que l'entretien annuel courant est assuré par l'exploitant de la parcelle voisine.

Dans la Hague le muret supplante le talus de terre. Il peut être surmonté d'un sol planté d'une haie végétale ou uniquement minérale, comme à l'extrémité de la pointe de la Hague.

Les essences utilisées sont variées et caractérisent certains territoires: le bocage du Haut Mortainais avec ses hêtres très serrés qui enserrant un maigre talus de terre, le bocage à châtaignier entre la vallée de la Sée et les limites de l'Ille et Vilaine.

La strate basse, constituée d'arbres recépés, comprend majoritairement du coudrier, du frêne, du châtaignier, de l'aubépine, de l'épine noire, du saule. La strate haute constituée d'arbres de haut jet est plantée de chênes, de frênes, de hêtres, de merisiers, de châtaigniers.



L'évolution du bocage

Le bocage, héritage du passé, ne présente plus aujourd'hui un intérêt économique pour l'exploitant, par ailleurs il fait obstacle au travail mécanisé. La tendance est donc à un élargissement du maillage créé par le réseaux de haies.

Les éleveurs assurent majoritairement (95 % au moins une fois tous les 3 ans) un entretien pour la bonne exploitation des parcelles, limité à un élagage de la strate arbustive et à un nettoyage du glacis de la masse de terre. Le relèvement des talus, dégradés par les assauts du bétail et les conditions climatiques, n'est plus jamais assuré. Les coupes à blanc des brises vents sont fréquentes, elles mettent en péril la strate arbustive et arborée.

L'arasement des talus se pratique dans le cadre individuel tout autant que dans le cadre des aménagements fonciers.

En 2004 le linéaire de haies bocagères était estimé, dans une enquête sur échantillon réalisée par la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt, à environ 78 000 km, dont 53 000 km végétalisées.

De 1970 à 2004 plus de 25 000 km ont été supprimés, soit en moyenne 900 km chaque année. Sur cette base le linéaire 2014 devrait très certainement être inférieur à 70 000 km.

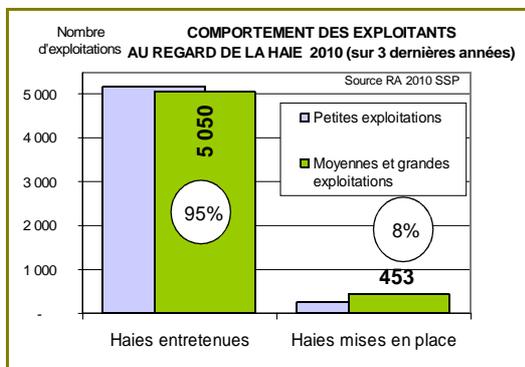
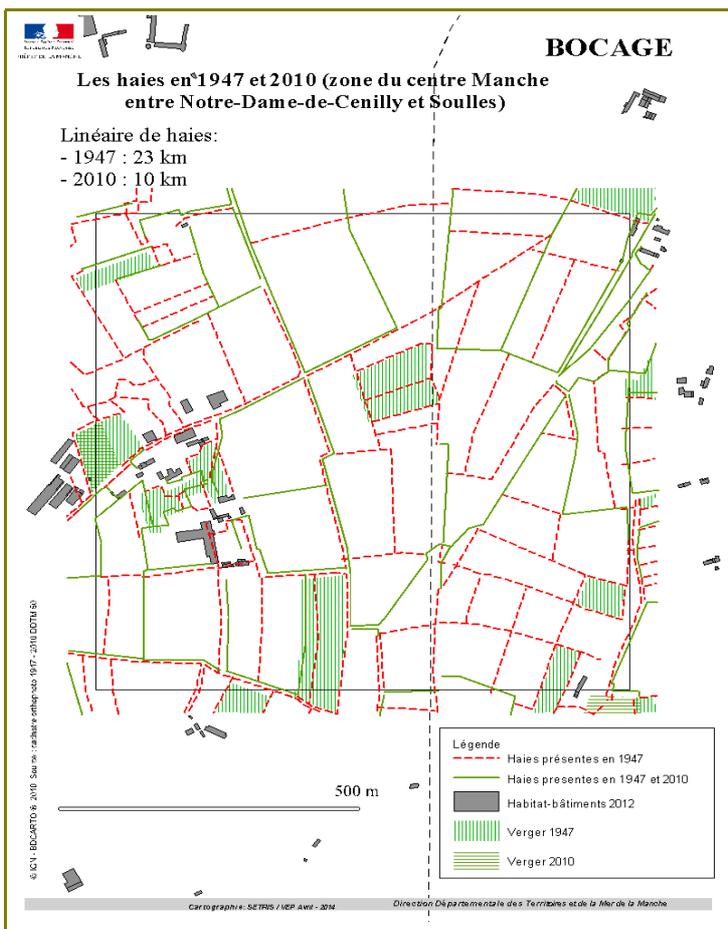
(Notes sur le bocage : Agreste n°57-janvier 2005-haies 2004 - 1^{ère}-partie, Agreste n°59 avril 2005 haies 2004 - 2^{ème} partie)

| Département de la Manche: évolution du linéaire de haies et talus | | | | | |
|---|---------|---------|----------|----------|-------------------|
| Diminution entre les enquêtes | | | | | |
| Enquêtes | Km | Totale | Annuelle | Relative | Relative annuelle |
| Milieu des années 70 | 103 800 | - | - | - | - |
| 1996 | 85 600 | -18 200 | -910 | -18% | -0,90% |
| 2004 | 78 200 | -7 400 | -925 | -9% | -1,10% |

Enquête TERUTI "haies" 2004 (DDAF de la Manche)

L'observation du bocage sur des photos aériennes de 1947 et 2010 permet de visualiser le phénomène de recul du bocage. Sur cette période, le linéaire de haies, pour une zone du centre Manche considérée dans un espace de 1 km² (carte ci-contre), a été divisé par plus de 2. La densité est passée de 230 ml/ha à 100ml/ha.

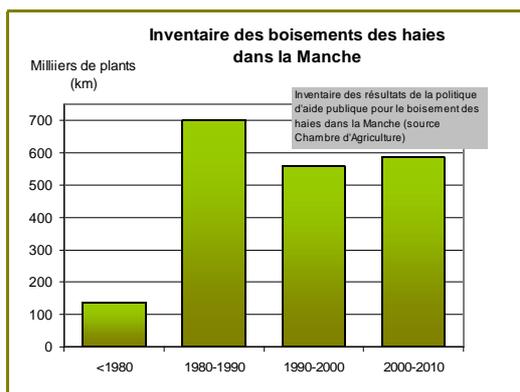
Le verger cidricole qui caractérisait aussi les paysages du département a quasiment disparu de la zone observée.



Face à un renchérissement des énergies, aux érosions de sol, à l'engouement pour les paysages bocagers, des propriétaires et des exploitants implantent de nouvelles haies brise-vent. Plus de 2 00 000 plants (2 000 km) ont été mis en place depuis une vingtaine d'années.

Le dernier recensement agricole de 2010 qui questionnait les exploitants sur l'entretien et la construction de haies, montre que 8 % d'entre eux ont réalisé des plantations nouvelles entre 2007 et 2010.

Dans le même temps des mesures de sauvegarde sont prises, notamment lors des aménagements fonciers, pour assurer la pérennité des haies les plus intéressantes pour la lutte contre les érosions et ruissellements.

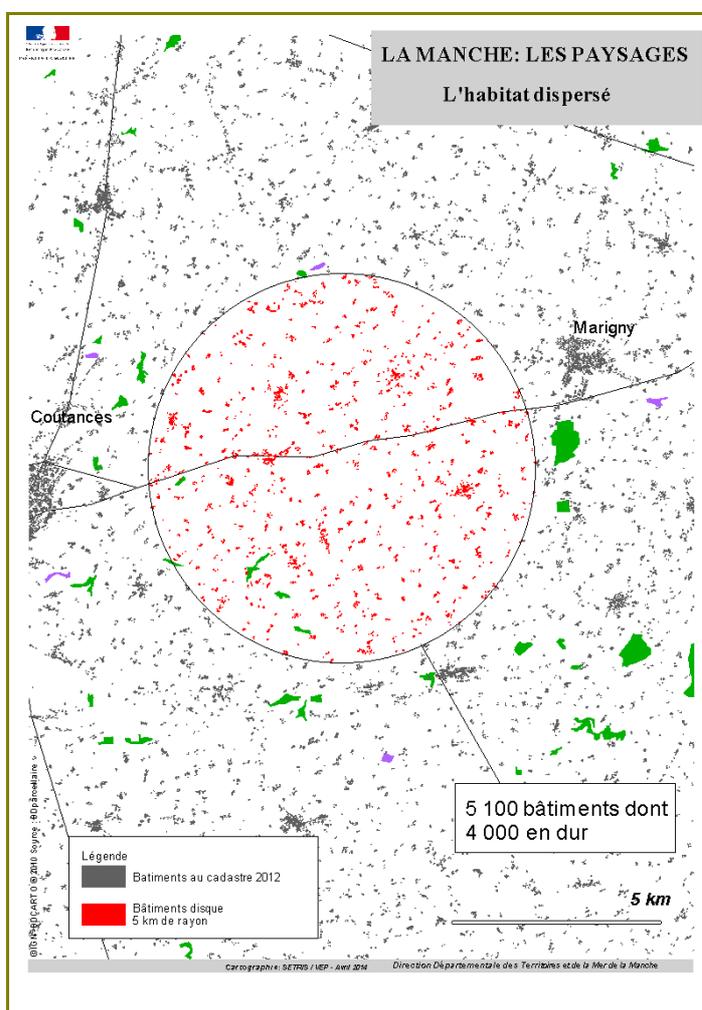


L'habitat rural

L'habitat rural, à de rares exceptions près, est caractérisé par une importante dispersion. Le caractère individuel des exploitations, la présence généralisée de l'eau, ont favorisé, dès le Haut Moyen-Age cette dissémination.

La carte ci-dessous positionne le bâti en 2012 entre Coutances et Marigny. Les hameaux et maisons ou fermes isolées forment un semi dense et régulier de taches sur l'ensemble du territoire.

Dans l'aire du disque de 5 km de rayon, s'inscrivent pas moins de 5 100 bâtiments disséminés dont 4 000 en dur. Cela représente un bâtiment en dur par demi hectare.



Les paysages urbains

Les paysages urbains des villes et bourgs manchois ont été largement façonnés par les derniers événements majeurs de l'histoire et plus récemment par les évolutions du mode de vie de la société : la bataille de Normandie de l'été 1944 d'une part, l'exode rural, le développement de la voiture, la concentration du commerce, l'aspiration pour la maison individuelle d'autre part.

On peut distinguer 2 types principaux de centres historiques et à la périphérie une extension contemporaine relativement banalisée.

Les centres historiques peu touchés par les bombardements

Quelques agglomérations gardent un centre historique voisin de celui qui se présentait avant la seconde guerre mondiale, comme Saint-Vaast-la-Hougue, Sainte-Mère-Eglise, Bricquebec, Villedieu-les-Poêles, Granville, Saint-Hilaire-du-Harcouët, Ducey ou Saint-James. D'autres ont été partiellement bombardées et conservent quelques quartiers anciens, comme Cherbourg, Valognes, Coutances, Avranches ou Carentan.

Ces centres ont une certaine authenticité, même si des réaménagements d'immeubles, des constructions nouvelles dans les interstices du tissu ancien ont dénaturé quelque peu la physionomie de la ville historique.

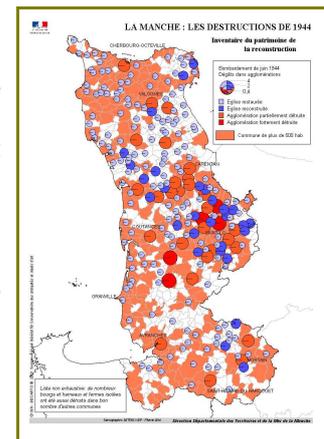
Chaque cité a sa physionomie propre. Elle est fonction de la topographie, de la géologie locale, des édifices religieux, publics et privés et de l'histoire économique. Quoi de ressemblant entre la ville de Coutances perchée sur une colline, avec les immeubles qui se blotissent au pied de sa majestueuse Cathédrale et Villedieu-les-Poêles nichée au creux d'un méandre de la Sienne, avec de solides bâtisses de granit sombre.

Le trait commun entre les villes réside principalement dans l'unicité de la toiture d'ardoise avec une pente à 45°.

Les centres reconstruits

Au lendemain de la guerre, le département comptait 200 000 sinistrés à reloger, 13 000 maisons et 250 églises à restaurer ou rebâtir, auxquels s'ajoutaient de nombreux édifices publics. La Manche est alors en chantier pendant 20 ans. De cette effervescence, nous héritons du "style des années cinquante", moderne et innovant, la "ville de la reconstruction", aérée et rationnelle est née. Les architectes ont extrait le bâtiment de son mode traditionnel pour aboutir à une préfabrication et une normalisation de ses systèmes constructifs.

Les villes de Valognes, Saint-Lô, Torgni-sur-Vire, Mortain, sont parmi les plus endommagées. Les bourgs de Saint-Sauveur-Le Vicomte, Lessay, Periers, Marigny, Condé-sur-Vire, Saint-Jean-des-Baisants, Moyon, Roncey,... ont dû être en partie rebâties.



(Saint-Lô la rue du Neufbourg : vue de la place du Général de Gaulle)



Sources : CAUE de la Manche, *Une Renaissance au 20e siècle, La Reconstruction de la Manche (1944-1964)* » Gilles Désiré Dit Gosset Elisabeth Marie 2011 , Conseil Général de la Manche.

La périphérie contemporaine

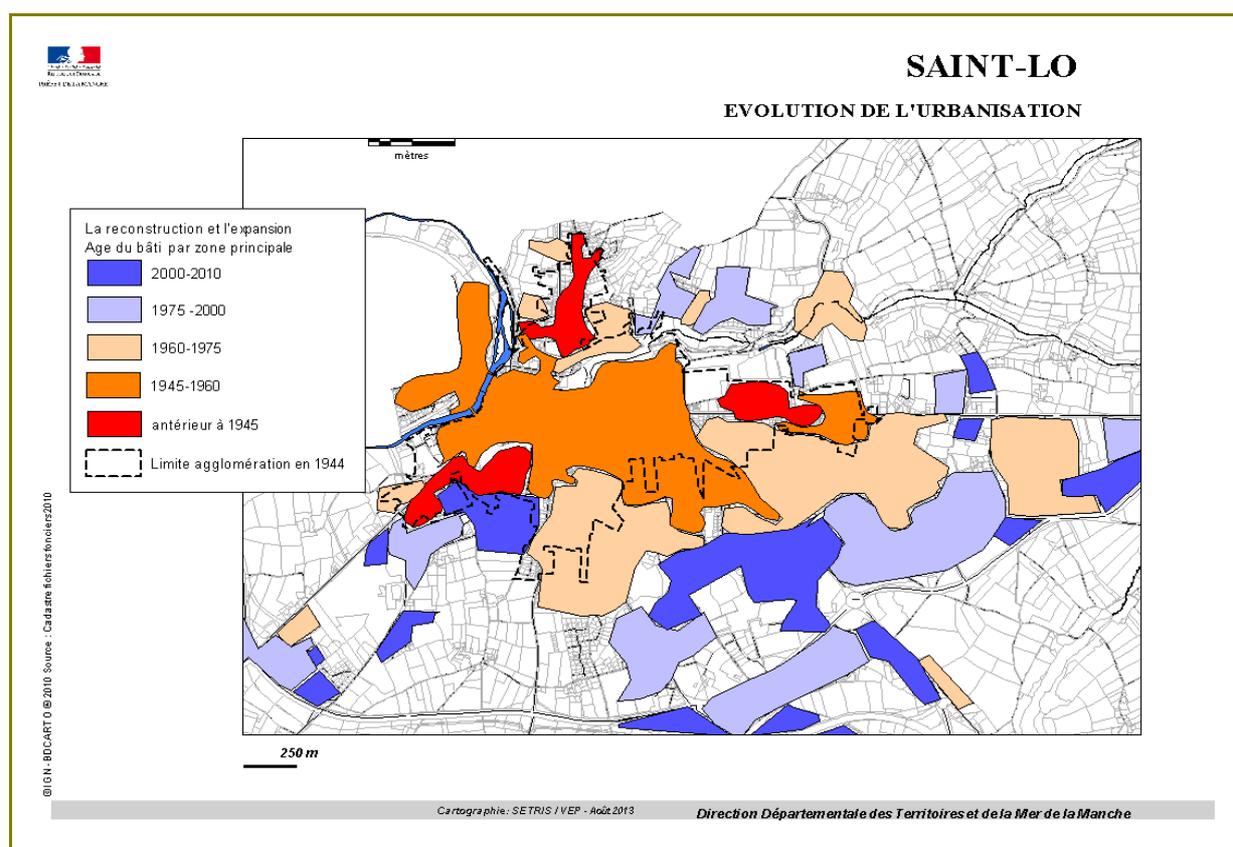
Sur la période qui court du début des années 60 à la fin des années 90, les villes augmentent considérablement leur population, sous l'effet d'un exode rural massif. La périphérie des centres anciens ou reconstruits se couvre de zones d'habitat collectif et de zones pavillonnaires.

Après 1990 un phénomène d'étalement vers les communes périurbaines se dessine. Les villes poursuivent leur développement principalement avec des extensions de zones commerciales et d'activités. La ville grandit à l'horizontal tout en perdant des habitants.

Dans les années 2000, le phénomène d'étalement se poursuit, même si les villes comblent les vides avec de l'habitat pavillonnaire ou du petit collectif.

Exemple de Saint-Lô :

Le paysage urbain de Saint-Lô caractérise bien ce profil urbain des villes de la Manche, mais aussi de l'ensemble des villes françaises banalisées par une standardisation de l'urbanisme. La carte du bâti par année de construction figure le développement de la ville.



- Avant 1945 : le centre ancien (trame rouge): le cœur historique se limite ici à quelques rues ou maisons isolées : rue Belle-Croix au nord, rue Falourdel au sud-ouest.
- Entre 1945 et 1960 : le centre reconstruit (trame orange). Saint-Lô, rasée par les bombardements, doit rebâtir près de 1 200 bâtiments. Le chantier dure de 1945 à 1965.
C'est deux zones forment l'emprise de la ville au milieu du 20^{ème} siècle.
- Entre 1960 et 1975 : les quartiers de l'exode rural. Après 1954, la ville voit l'arrivée de populations migrantes en grand nombre, elle double sa population entre 1954 et 1975. Les quartiers d'immeubles collectifs et pavillonnaires se mêlent et foisonnent au sud et sud-est de la ville, en même temps de vastes zones accueillent des centres commerciaux et des bâtiments industriels.
- Entre 1975 et 2000 : l'étalement urbain. Alors que la population de la ville stagne puis décroît, la ville s'étale en périphérie avec de nouvelles zones commerciales et d'activités, les zones pavillonnaires poursuivent leur expansion.
- Entre 2000 et 2010 : l'étalement urbain se confirme. La ville gagne la campagne, les pavillons

abondent, les zones d'activités ralentissent leur étalement, la population continue de régresser, elle migre vers les communes rurales avoisinantes.

En un demi-siècle la ville de Saint-Lo multiplie sa population par 1,8 et sa surface urbanisée par 3,7 (les zones urbanisées ne sont pas définies ici dans le détail). Deux phases sont à distinguer :

- Entre 1960 et 1975 la population est multipliée par 2,5 et la surface de l'agglomération par 2.
- Entre 1975 et 2010 la population se replie de 20 %, la surface de la ville est multipliée par 1,8.

| SAINT-LO: Les étapes de son développement | | | | |
|---|---------|-------|---|-----------------------------|
| période | Emprise | Cumul | zone urbaine | habitants en fin de période |
| < 1945 | 35 | | Centre historique | 9 185 |
| 1945 - 1960 | 120 | 155 | | 15 388 |
| 1960 - 1975 | 172 | 327 | Exode rural habitat collectif et pavillonnaire - zones d'activités et commerciales | 23 221 |
| Evolution 1960-1975 | | 211% | | 253% |
| 1975 - 2000 | 140 | 467 | Etalement: habitat pavillonnaire - zones d'activités et commerciales | 20 090 |
| 2000 - 2010 | 108 | 575 | Etalement: habitat pavillonnaire principalement | 18 874 |
| Evolution 1975- 2010 | | 176% | | 81% |
| Evolution 1960- 2010 | | 371% | | 123% |

Sources : Archives départementales de la Manche, ouvrages sur le bocage de Pierre Brunet, CAUE, Conseil Général de la Manche, DDAF, DREAL, IGN, INSEE, SSP.